



MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Concertation plan santé au travail dans la fonction publique

GT du vendredi 7 février 2020



❖ Demande de M. le Premier ministre

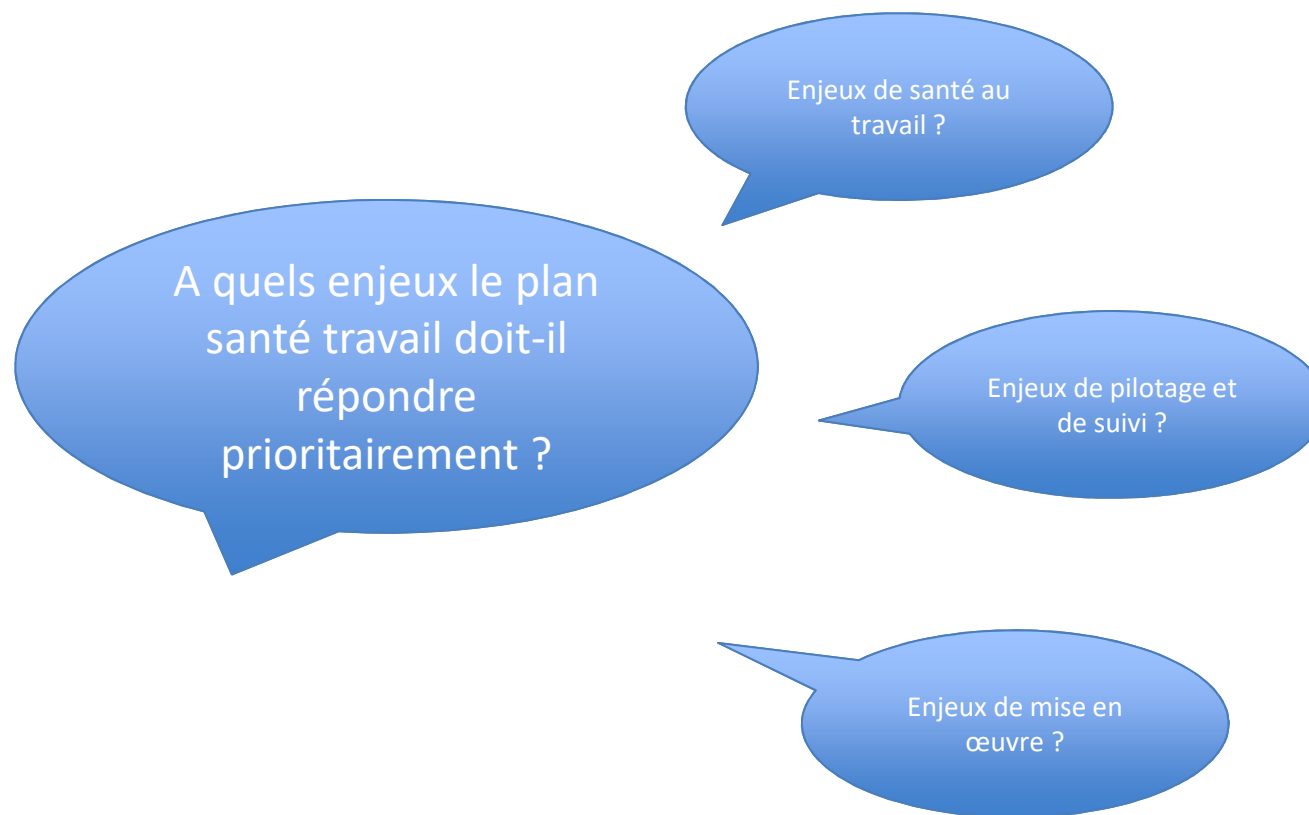
- A la suite de la publication du rapport Lecocq-Coton-Verdier « Santé, sécurité et qualité de vie au travail dans la fonction publique »
- Préparer un plan santé au travail dans la fonction publique
 - Définir les objectifs à atteindre
 - Suivre de manière plus précise :
 - L'organisation de la politique de santé et de sécurité au travail, au niveau national et territorial ;
 - le rôle et les moyens dévolus aux acteurs de la médecine de prévention (médecins et équipes pluridisciplinaires de santé au travail) ainsi que des équipes en charge de la prévention des risques professionnels (inspecteur santé et sécurité au travail, conseillers et assistants prévention) ;
 - les dispositifs visant à lutter contre l'usure professionnelle, faciliter les reconversions et le maintien dans l'emploi.
 - Avec des indicateurs de suivi que l'ensemble des administrations, au niveau central comme déconcentré
- Un point d'avancement avant le 31 mars 2020 sur les grands axes de ce plan



❖ Etat des lieux :

- Un corpus d'accords et de textes sur le sujet santé travail
 - Accord santé travail de 2009
 - Protocole d'accord relatif à la prévention des RPS de 2013
 - Circulaire du 28 mars 2017 relative à un plan d'action pluriannuel pour une meilleure prise en compte de la SST dans la fonction publique
- Le diagnostic du rapport Lecocq-Coton-Verdier :
 - Un pilotage et un portage insuffisants
 - Absence d'un plan national de prévention négocié pour la fonction publique
 - Fonctionnement en silos
 - Manque de dispositifs visant à développer la prévention primaire
 - Une connaissance de la SST à mieux documenter
 - Absence de données exhaustives...
 - ...ne permettant pas le suivi et l'évaluation
 - Un contexte marqué par des enjeux importants en matière de SST...
 - RPS, changements fréquents et profonds, incivilités et montée de la violence, un culture managériale majoritairement descendante
 - ...et par des évolutions en cours ou à venir qu'il faut prendre en compte
 - Vieillesse des agents, transition numérique et IA, réformes engagées et à venir
 - Des innovations et des pratiques inspirantes

❖ Identifier les enjeux prioritaires en matière de santé au travail



❖ **Quelles sont les premières questions qui se posent?**

Comment mieux piloter
la SST dans la FP?

Comment favoriser
l'appropriation par les
employeurs publics ?

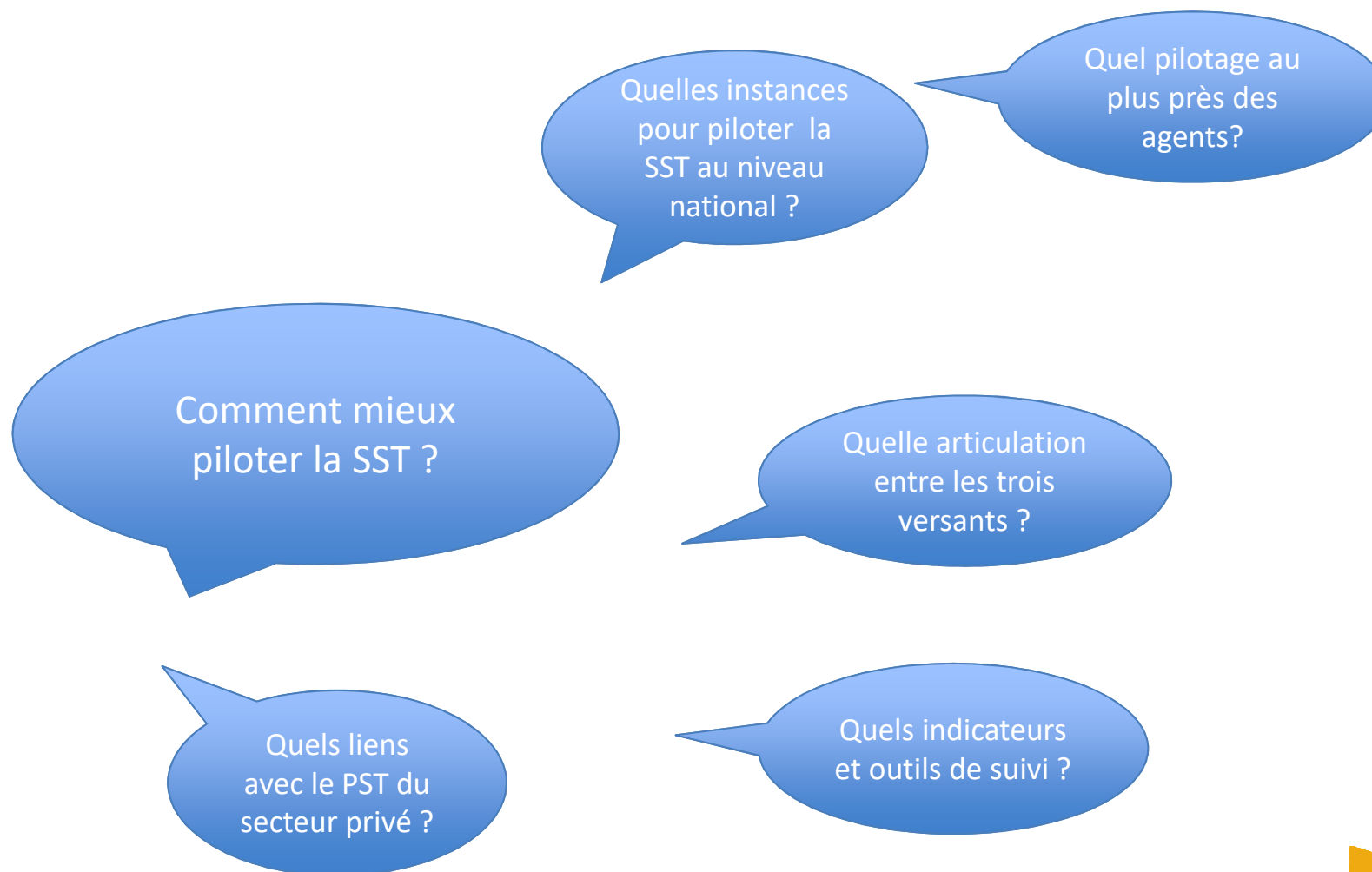
Quels dispositifs pour
améliorer le maintien
dans l'emploi ?

Comment développer
les capacités d'action
des acteurs spécialisés ?

Certainement d'autres
sujets à aborder, mais si
on s'arrête déjà sur ces
points...



❖ Renforcer le pilotage de la SST dans la fonction publique



❖ **Développer les capacités des acteurs spécialisés en SST**

Comment renforcer la
professionnalisation des acteurs ?

Faut-il revoir le rôle
de certains acteurs ?

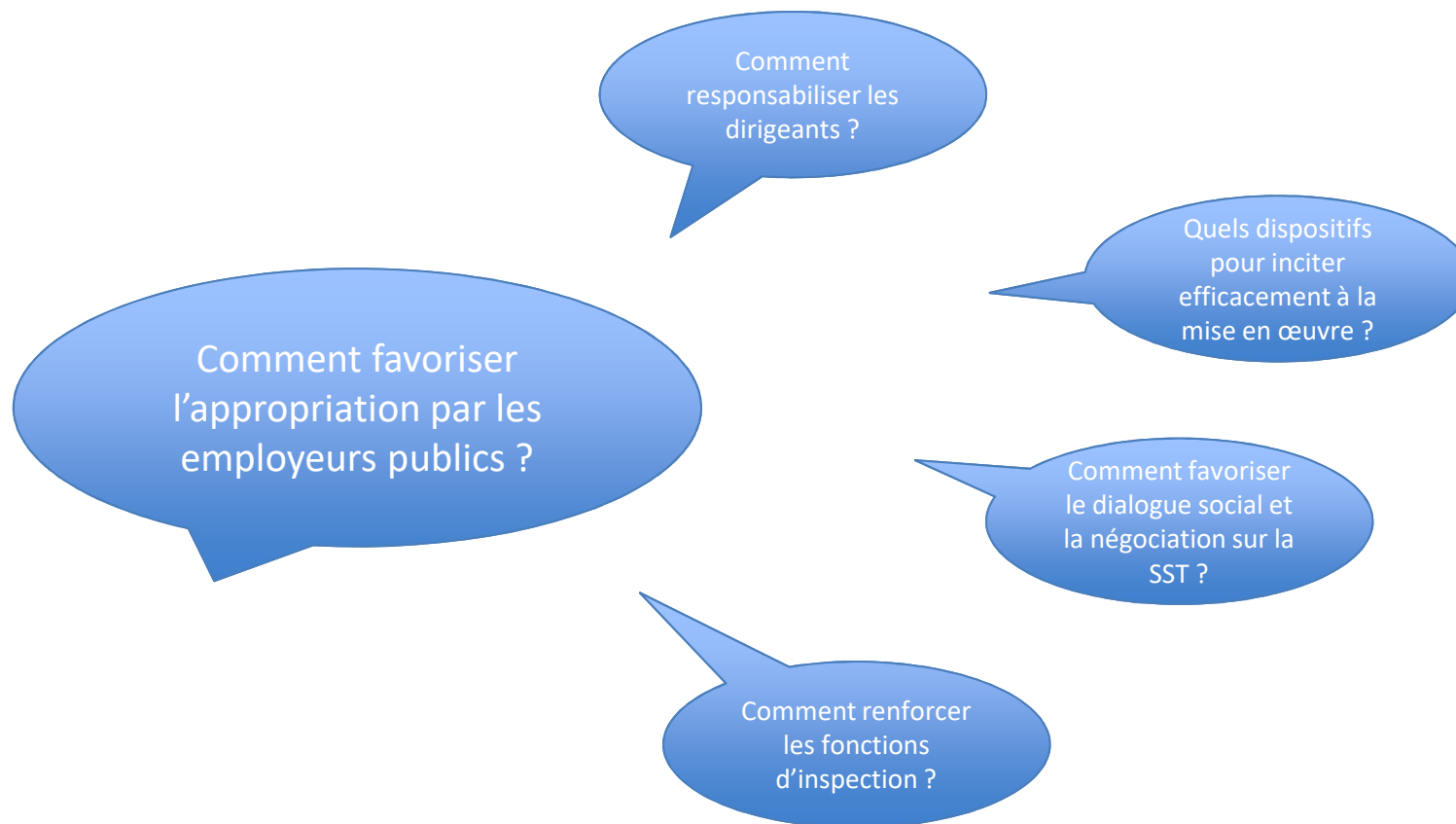
Comment favoriser
les synergies ?

Comment développer
les capacités d'action
des acteurs spécialisés ?

Comment renforcer
la médecine de
prévention ?



❖ Favoriser l'appropriation et la mise en œuvre par les employeurs publics



❖ **Améliorer les dispositifs de maintien dans l'emploi**



❖ **Séance 1 – 7 février – ouverture de la concertation – méthode**

- Etat des lieux
- Méthode de travail
- Liens avec le PST du secteur privé

❖ **Séance 2 – Définition des enjeux et des objectifs à atteindre pour le PST – 11 mars**

- Enjeux SST et objectifs généraux du PST pour la fonction publique
- Définition des priorités d'actions

❖ **Point d'étape 30 mars**

- Présentation des premiers travaux menés, des axes de travail de la concertation et des échéances

❖ **Suite de la concertation : à définir, avril-juillet 2020**



❖ **Méthode proposée :**

- Périimètre : Ensemble de la fonction publique

- Un GT par thème identifié
 - Sur la base d'un document préparatoire
 - Avec intervention d'experts

- Conclusion des travaux avant l'été
 - Plan santé travail issu de la concertation
 - Ou accord

